



Fédération Française de Gymnastique Comité Régional Île-de-France

1 allée Scheurer Kestner – 92150 Suresnes

Tél. : 01 72 67 40 00

Courriel : contact@crif-ffgym.fr

Site web : www.crif-ffgym.com

Assemblée Générale Extraordinaire

2022

En Visio-conférence, le 13 octobre 2022 à 20 heures 30

Procès-Verbal

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale 2022 peut se tenir valablement et est déclarée ouverte. Malika Mesrar, présidente du comité, adresse un mot de bienvenue à tous les participants connectés.

L'ordre du jour est rappelé :

- 1 Résolution : Modification des statuts
- 2 Vote électronique de la résolution et résultat

Présentation des résolutions

Pour permettre à terme au CIFF (Centre Île-de-France de Formation) de créer un CFA, une modification des statuts du CRIFGym est nécessaire.

Il est proposé de modifier l'article 1^{er} de ces statuts par l'ajout d'un alinea 5 ainsi rédigé :

Proposer et organiser des formations éligibles au dispositif de l'apprentissage et à tout autre dispositif de formation en alternance.

Vote conjoint des résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du projet de modification de l'article 1^{er}, l'Assemblée Générale décide de l'adopter, ainsi modifié, et de la substituer à celui actuellement en vigueur.

Seconde résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Les deux résolutions sont votées à l'unanimité et sont adoptées.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire par le secrétaire général à 20 heures 50.

le secrétaire général



Denis Escaffré

la présidente



Malika Mesrar